



## Formulaire d'engagement - Challenge CanicrossBreizh 3 et 4 mars 2012

### Participant :

Nom ..... Prénom .....

Date de naissance .../.../..... Catégorie ..... Homme  Femme

Adresse ..... Code de Postal..... Ville .....

Téléphone..... Mail .....

Club .....

N° de licence FSLC .....  Non licencié FSLC (joindre un certificat médical de moins d'un an)

### Chien – Envoyer la photocopie du carnet de vaccination

Nom ..... Race.....

Date de naissance .../.../..... Sexe  Mâle  Femelle

N° puce/ tatouage..... Propriétaire .....

### 2<sup>ème</sup> Chien - Envoyer la photocopie du carnet de vaccination

Nom ..... Race.....

Date de naissance .../.../..... Sexe  Mâle  Femelle

N° puce/ tatouage..... Propriétaire .....

**Veillez cocher les cases correspondant aux courses choisies : épreuves seules ou challenge. Distinction entre les participants licenciés à la FSLC et les non licenciés. Un même chien peut effectuer un challenge complet (c'est-à-dire 3 canicross adulte ou 2 caniVTT) mais ne peut pas effectuer de courses supplémentaires (hors canicross enfants). Obligation de courir avec le même chien pour les 2 canicross du samedi.**

### **SAMEDI**

	Activités	Distance	Tarifs Licenciés FSLC	Tarifs Non Licenciés
11h30	Canicross Adulte	3,5 km	8 euros	10 euros
13h30	Canicross Enfants (12 à 15 ans)	2 km	Gratuit	Gratuit
14h00	Canicross Enfants (7 à 11 ans)	1 km	Gratuit	Gratuit
15h00	Cani-VTT - Départ contre la montre	3,5 km	8 euros	10 euros
16h30	Canimarche compétition	7,5 km	5 euros	6 euros
16h30	Canimarche Loisirs	7,5 km	2 euros	2 euros
17h00	Marche Nordique et Marche ouverte à tous	7,5 km	2 euros	2 euros
19h15	Canicross Nocturne- Départ contre la montre	3,5 km	8 euros	10 euros

### **DIMANCHE**

9h45	Canicross Adulte	7,5 km	8 euros	10 euros
11h15	Cani-VTT – Départ contre la montre	7,5 km	8 euros	10 euros

### **CHALLENGE**

Challenge canicross adulte = 3 courses	16 euros	18 euros
Challenge caniVTT = 2 courses	15 euros	17 euros
Challenge canicross + challenge caniVTT = 5 courses	24 euros	28 euros

Montant TOTAL
---------------

**Bulletin et règlement à adresser à (avant le 1<sup>er</sup> mars) :** Canicrossbreizh 11 rue des Bruyères 22960 Plédran

Inscription possible sur place à partir de 9H30 avec un supplément de 2 euros.

**Renseignements complémentaires :** Tel : 06.01.02.14.07 / 06.24.66.02.51

Mail : canicrossbreizh@hotmail.fr

Blog : canicrossbreizh.unblog.fr

Pour les concurrents non licenciés, ils leur incombent de s'assurer contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde pendant la durée de la manifestation.

Tout chien de 2<sup>ème</sup> catégorie devra être en règle avec la législation, son propriétaire devra se munir des documents nécessaires.

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde. Quelles que soient les circonstances, je déclare être responsable de mon chien avant, pendant et après la course. J'atteste être en possession d'un certificat médical d'aptitude au sport daté de moins d'un an (article 6 de la loi N° 99-226 du 23 mars 1999)

Je m'engage à respecter le règlement FSLC : [www.fslc-canicross.net](http://www.fslc-canicross.net)

Date : .../.../.....

Signature :